

La séparation de la Commune de Compesières

Depuis de nombreuses années, il n'était pas facile de concilier les intérêts de chacun. Des contestations s'élevaient dans la Commune de Compesières au sujet des revenus des terrains communaux, dont la presque totalité appartenaient en propre aux habitants d'Arare, Plan-les-Ouates et Saconnex-d'Arve.

Dès 1848, lors de l'établissement du nouveau cadastre, la question devient de plus en plus aiguë : pétitions, contre-pétitions, suggestions diverses (comme la création de deux sections distinctes dans la Commune) se succèdent.

Le moment était aussi très favorable pour obtenir la division. En effet, en novembre, le Grand Conseil a voté la division de quatre communes : Bernex-Onex-Confignon ; Soral-Laconnex ; Presinge-Puplinge ; Jussy-Gy.

A la fin de 1850, le Conseil municipal demande la séparation pure et simple entre le haut et le bas de la commune. Finalement, devant l'impossibilité de concilier les parties, le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, décrète le 16 juin 1851 : « **A dater du 1^{er} juillet prochain, la Commune de Compesières sera divisée en deux communes, qui porteront les noms de Commune de Bardonnex et de Commune de Plan-les-Ouates** ».

Les deux communes se mettent d'accord : la pompe à incendie restera indivise jusqu'au 1^{er} janvier 1857 et restera déposée dans le hangar à Compesières. Durant cette période intérimaire, chaque commune nommera la moitié de l'effectif de la compagnie, fixé par le règlement du 27 mars 1846, à 26 Hommes.

Bardonnex désigne le capitaine Laurent Borgel, 1 sergent, 1 caporal et 10 pompiers.

Plan-les-Ouates, 1 lieutenant Gaspard Mégevand, 1 sous-lieutenant Nicolas Lachenal, 1 caporal Jacques Delétraz et 10 pompiers.

Cinq années se passent ainsi, mais les Autorités de Plan-les-Ouates se préoccupaient d'avoir une compagnie indépendante et du matériel leur appartenant en propre. Le 6 novembre 1856 la compagnie de Plan-les-Ouates devient propriétaire, par adjudication, de la pompe à incendie achetée en 1823.

Le 17 avril 1857, le Conseil d'Etat arrête : « La commune de Bardonnex est autorisée à faire l'acquisition d'une pompe à incendie pour le prix de 2400 francs. ». Pour l'aider à faire face à cette dépense une somme de 800 francs lui est allouée, elle sera prise sur le budget

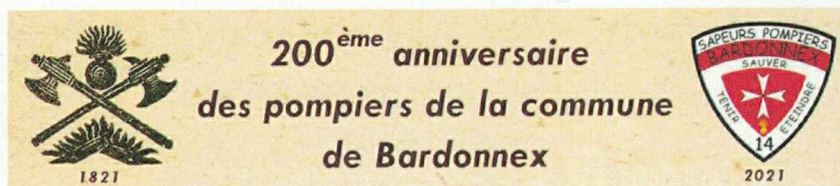
de l'année, au chapitre intitulé « Subvention aux communes rurales pour les travaux extraordinaires ».

La nouvelle pompe sera fabriquée par Monsieur Ferdinand Schenk, mécanicien à Worblaufen, canton de Berne.

Le 29 mai 1857, le Département de l'Intérieur approuve la décision du Conseil municipal qui met à disposition une somme de 240 francs pour l'achat de 12 seaux à incendie en fer-blanc ainsi que 3 hausse-cols d'officiers pompiers et 27 plaques avec courroie et gravure pour pompiers.

Afin de commander les hommes au service de la pompe, en novembre 1857 la commune achète 3 cornettes avec cordelière.

Avec l'arrivée de ces nouveaux équipements c'est le tout début de la « **Compagnie des Pompiers de Bardonnex** » composée de 24 hommes en février 1858. Les noms ci-dessous sont tirés du « Carnet d'appel ».



Les Cadres :

Mabut François	capitaine
Chavaz Césard	1 ^{er} lieutenant
Babel Pierre	lieutenant
Gavard François	sergent-major
Babel Louis	sergent
Garcin Jean	1 ^{er} caporal
Charrot Jean	2 ^{ème} caporal

Les Pompiers :

Balleydier Jean	Crottet Joseph
Bastian Jean	D'Humilly Denis
Blondin Louis	Duchosal Jean-Louis
Carry Jules	Eminet Jean
Charrot Benoit	Ninet Louis
Charrot Paul	Picholet Antoine
Chavaz Jeannot	Ricard Claude
Cheneval Laurent	Rollandet François
Claret Pierre	

A suivre dans un prochain Bard'aujourd'hui !

TSources tirées de la brochure « 160 ans de lutte contre l'incendie » de Paul PULH et des archives communales.

Comité d'organisation du 200^{ème} anniversaire de la compagnie des sapeurs-pompiers de Bardonnex - 200@pompiers-bardonnex.ch